

J'ai vu sur Facebook que l'État allait payer le permis aux migrants. Est-ce vrai ?!

Bibliothèque publique d'information – notre réponse du 08/02/2018.



Interrogation sur une fake news par rawpixel sur Freepik

On voit ou entend circuler beaucoup d'informations dont la vérité paraît très incertaine, comme celle d'un paiement du permis aux migrants par l'Etat. Qu'en est-il réellement ? Est-ce vrai ?

La réponse : Faux !

Cette information est fausse ! En tout cas pour la France. Pour le confirmer, cet article de médias professionnels qui vérifient justement les informations :

[Non, le gouvernement ne donne pas de permis de conduire gratuit aux immigrants](#), Par Jeff Yates, journal *Métro* du 31/01/2016.

De même pour le Canada.

Quelle en est l'origine ?

Cette information inexacte a pour origine un internaute canadien.

Ce dernier a mis en ligne une pétition intitulée « Non, le permis de conduire ne sera pas gratuit pour les immigrants au Québec. »

Sur le site Hoax qui débusque les fausses nouvelles on lit ceci :« La Question est : qui a publié cette INFAUX ?

L'auteur de la page est Keven Roy, bien connu au Québec, il est un provocateur qui ne diffuse que de fausses allégations, un peu à la manière des extrémistes de droite. [...]

D'où vient l'inspiration de cette INFAUX ?

L'info originale vient d'une publication de Radio Canada avec le titre : « Des cours gratuits de conduite automobile pour les réfugiés syriens »

En fait il ne s'agit en rien d'une décision gouvernementale, mais d'une initiative d'une auto-école privée : Le propriétaire de l'école de conduite automobile Go Amigo d'Edmonton offre, depuis la semaine dernière, une formation gratuite aux réfugiés syriens arrivés récemment dans la ville.

»

Pour lire l'article dans son entier il vous faudra visiter [cette page](#).

Voir également la [page de RadioCanada](#) où est parue l'information de cours gratuits de conduite pour les réfugiés.

En outre, une telle mesure a semble-t-il été prise en Suisse. Voici la réponse apportée par un bibliothécaire de la Bibliothèque nationale Suisse à la demande du service Eurêkoi : « A la recherche d'une réponse à votre question, j'ai consulté la base de données de la presse suisse SMD (Schweizer Mediendatenbank) en utilisant le portail www.swissdox.ch. Plus d'informations sur la [mission de Swissdox](#). »